

Allianz LifeCycle Pension Plan Moderate

Allianz LifeCycle Pension Plan a la classification SFDR article 8

Modification du schéma d'investissement pendant la durée de l'assurance de groupe

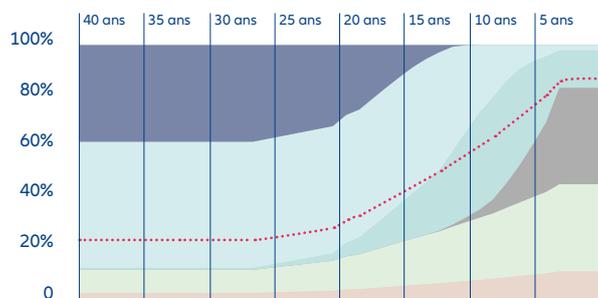
Le schéma du glidepath Moderate a été développé en coopération avec Risklab gmbh et est évalué régulièrement, soit par ce dernier, soit par une instance indépendante qui reprenant cette tâche de Risklab gmbh en fonction des évolutions sur les marchés financiers.

L'employeur autorise l'entreprise d'assurances d'adapter le schéma d'investissement en fonction de ces évolutions. Chaque adaptation du schéma d'investissement sera signalée à l'employeur par l'entreprise d'assurances.

Adaptations possibles

- Une adaptation de la combinaison (pourcentages) mentionnée dans le schéma d'investissement, où la répartition des fonds est adaptée.
- Une adaptation dans l'offre des fonds où des fonds existants sont remplacés par d'autres.

Représentation graphique du Moderate



Glidepath Moderate de l'Allianz LifeCycle Pension Plan

Nombre d'années avant la retraite	Pourcentages d'investissement					
	EB Target Volatility 12	EB Target Volatility 8	EB Target Volatility 4	EB Target Absolute Return	EB Global Bonds ESG	EB Global Equities ESG
45 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
44 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
43 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
42 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
41 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
40 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
39 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
38 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
37 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
36 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
35 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
34 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
33 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
32 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
31 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
30 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
29 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
28 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
27 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
26 ans	49,23%	1,15%	0,00%	9,42%	3,14%	37,06%
25 ans	49,30%	1,51%	0,00%	9,86%	3,29%	36,04%
24 ans	49,38%	1,86%	0,00%	10,30%	3,44%	35,02%
23 ans	49,46%	2,22%	0,00%	10,75%	3,58%	33,99%
22 ans	49,53%	2,57%	0,00%	11,20%	3,73%	32,97%
21 ans	49,61%	2,93%	0,00%	11,63%	3,88%	31,95%
20 ans	49,89%	5,28%	0,00%	12,94%	4,32%	27,57%
19 ans	49,97%	6,60%	0,00%	13,54%	4,51%	25,38%
18 ans	50,00%	9,33%	0,00%	14,71%	4,90%	21,06%
17 ans	49,96%	12,08%	0,00%	15,88%	5,29%	16,79%
16 ans	49,75%	14,88%	0,00%	17,03%	5,68%	12,66%
15 ans	49,26%	17,77%	0,00%	18,16%	6,06%	8,75%
14 ans	48,04%	20,76%	0,08%	19,23%	6,42%	5,47%
13 ans	46,09%	23,78%	0,28%	20,27%	6,76%	2,82%
12 ans	40,83%	28,81%	0,80%	21,68%	7,23%	0,65%
11 ans	33,78%	33,62%	1,85%	22,99%	7,66%	0,10%
10 ans	26,43%	38,05%	3,16%	24,27%	8,09%	0,00%
9 ans	20,48%	40,05%	5,45%	25,52%	8,50%	0,00%
8 ans	14,15%	40,16%	9,50%	27,14%	9,05%	0,00%
7 ans	9,37%	37,81%	14,51%	28,73%	9,58%	0,00%
6 ans	6,41%	32,60%	20,58%	30,31%	10,10%	0,00%
5 ans	4,41%	25,82%	27,31%	31,85%	10,61%	0,00%
4 ans	2,03%	14,73%	37,75%	34,06%	11,43%	0,00%
3 ans	2,03%	14,73%	37,75%	34,06%	11,43%	0,00%
2 ans	2,03%	14,73%	37,75%	34,06%	11,43%	0,00%
1 an	2,03%	14,73%	37,75%	34,06%	11,43%	0,00%

Pour de plus amples informations, consultez l'annexe (addendum) qui fait partie intégrante des conditions particulières du règlement d'assurance de groupe. Le produit Allianz LifeCycle Pension Plan est exclusivement destiné aux professionnels.

ALLIANZ LIFECYCLE PENSION PLAN | MODERATE

Allianz est un leader mondial de l'assurance et des services financiers avec 125 millions* de clients dans plus de 70 pays et plus de 157.000 employés. Allianz est la marque d'assurance numéro un dans le classement mondial des marques Interbrand Global Brands Ranking 2023 et est reconnue comme assureur durable par le Dow Jones Sustainability Index 2023. Au Benelux, Allianz offre, par l'intermédiaire des courtiers en assurances, un large éventail de produits et services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises. De l'investissement à l'épargne retraite, de l'assurance auto à l'assurance incendie et de la cyberassurance à l'assurance collective. En Belgique et au Luxembourg, Allianz compte plus de 950.000 clients, plus de 740 employés et un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard d'euros. Aux Pays-Bas, Allianz sert plus de 910.000 de clients par le canal du courtage. Allianz occupe aux Pays-Bas près de 770 employés et son chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard d'euros. Souhaitez-vous plus d'informations ? Consultez dès lors www.allianz.be.

Cette brochure reprend des fonds de la branche 23 commercialisés en Belgique par Allianz Benelux. Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier en branche 23.

Le droit belge est d'application sur chacun des produits d'assurance repris dans cette brochure.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par Allianz Benelux SA au mieux de ses possibilités. A cet effet, Allianz Benelux SA est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.

Cette brochure a été rédigée le 30 juin 2024.

Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

* Y compris les entités non consolidées avec les clients d'Allianz.